

H.E. Ban Ki-moo
 Secretary General
 United Nations
 New York, NY 10017
 USA

Paris, le 27 septembre 2011

Objet : Déclaration de soutien aux principes de Pacte Mondial

Honorable Secrétaire Général,

Par cette lettre, je suis heureux de vous confirmer que LAZARD FRERES GESTION soutient les dix principes du Pacte Mondial des Nations-Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous vous exprimons de plus notre volonté de faire progresser ces principes dans notre domaine d'influence et nous nous engageons à les intégrer dans la stratégie de notre compagnie, sa culture commerciale, et ses modes opératoires.

Nous reconnaissons que notre active participation dans le partenariat mondial pour le développement est primordiale afin de faire avancer les objectifs des Nations Unies, en particulier les Objectifs du millénaire pour le développement.

Nous nous engageons également à faire une déclaration claire et publique sur ce sujet et à en informer nos employés, nos partenaires commerciaux et nos clients. Dans notre logique de responsabilité et de transparence, nous rendrons publics le résultat de nos actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial grâce à une communication sur le Progrès (Communication on Progress – CoP), dans l'année qui suit notre adhésion puis chaque année, conformément au Pacte Mondial.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de ma haute considération.



THOMAS, Jean-Pierre
 Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion